



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie A

ID: SAH00281

*** Section 1 - Identification du produit chimique et de la société ***

Nom du produit: Planicrete W - Partie A

Usage du produit

Composé d'encollage flexible

Renseignements sur le fabricant

É.-U. et Puerto Rico

MAPEI

1144 East Newport Center Drive

Deerfield Beach, FL 33442

Téléphone : 1-954-246-8888

Canada

MAPEI

2900 Francis-Hughes Avenue

Laval, QC H7L 3J5

Téléphone: 1-450-662-1212

EN CAS D'URGENCE D'ORDRE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPLOSION, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, VEUILLEZ COMPOSER LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE SUIVANTS :

Numéros de téléphone d'urgence (24 heures sur 24):

(É.-U) CHEMTREC 1-800-424-9300

(Canada) CANUTEC 1-631-996-6666

*** Section 2 - Identification des dangers ***

Description générale des risques

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme 29 CFR 1910.1200 (*Hazard Communication Standard* - E.U. ; communication des risques). Ce produit est irritant pour les yeux, le système respiratoire et pour la peau.

Énoncé des risques

ATTENTION! IRRITANT. Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. Peut être nocif ou fatal si avalé.

Vapeur néfaste. Porter des gants appropriés, protection pour les yeux et le visage, et protection respiratoire.

Garder hors de la portée des enfants.

Effets éventuels sur la santé : Yeux

Ce produit est irritant pour les yeux.

Effets potentiels sur la santé: Peau

Ce produit est irritant pour la peau.

Effets potentiels sur la santé: Ingestion

Ce produit est néfaste s'il est avalé. L'ingestion de ce produit peut entraîner des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur la santé: Inhalation

Ce produit est irritant pour le système respiratoire.

Troubles de santé susceptibles de s'aggraver suite à une exposition

Hypersensibilité au produit, allergies, et affections cutanées ou respiratoires

Effets potentiels sur l'environnement

Aucune identifiée.

Classements HMIS: Santé: 2 Incendie: 1 Réactivité: 0 Prot. Indiv.: Lunettes de sécurité, gants, respirateur de NIOSH si aéroporté les concentrations dépassent des limites d'exposition

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

*** Section 3 - Composition / Information sur les ingrédients ***

No CAS #	Ingrédient	Pourcentage
7727-43-7	Sulfate de baryum	30-60

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie A

ID: SAH00281

25085-99-8	Résine époxy	5-10
Propriété exclusive	Dérivé d'huile de roulette	1-5
27138-31-4	Dibenzoate de glycol de Dipropylene	1-5
13463-67-7	Dioxyde de titane	1-5
141-78-6	Ethylacetate	0.5-1.5
84852-15-3	4-Nonylphenol, embranché	0.5-1.5

*** Section 4 - Premiers soins ***

Premiers soins : Yeux

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Premiers soins : Peau

Nettoyer à grande eau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Premiers soins : Ingestion

Rincer la bouche à l'eau. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité, solliciter des soins médicaux. Ne pas provoquer le vomissement.

Premiers soins : Inhalation

Emmener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Premiers soins : Notes à l'intention du médecin

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

*** Section 5 - Mesures de lutte contre le feu ***

Risques généraux d'incendie

Voir Section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

Ce produit est un mélange aqueux qui ne brûle pas. S'il s'évapore jusqu'à sécher, les résidus solides peuvent présenter un léger risque d'incendie.

Produits dangereux résultant de la combustion

Des gaz ou des émanations irritants et toxiques peuvent être dégagés pendant un incendie. Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde et du dioxyde de carbone, et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible.

Moyens d'extinction

Produit chimique sec (de préférence), mousse, eau.

Matériel d'extinction du feu / Instructions

Les pompiers doivent porter un équipement de protection intégral.

Classement des dangers selon la NFPA: Santé: 2 Incendie: 1 Réactivité: 0

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

*** Section 6 - Procédures en cas de déversement ***

Précautions individuelles

Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage.

Procédures de confinement

Endiguer le matériau renversé, vers où ceci est possible. Absorber avec un absorbant inerte tel que de l'argile sèche, du sable ou du sol à diatomées, des agents de sorption du commerce ou récupérer au moyen de pompes. Pelleter l'absorbant usagé dans des fûts ou d'autres récipients appropriés.

Précautions pour l'environnement

Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement.

Procédures de nettoyage

Tenter de récupérer le produit libéré, si cela est possible. Pelleter le matériau dans une benne à ordures. Laver minutieusement la zone avec de l'eau après qu'une matière se soit renversée ou après un nettoyage suite à une fuite. Garder hors de la portée des enfants.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie A

ID: SAH00281

Procédures d'évacuation

Aucune identifiée.

Procédures spéciales

Les réglementations varient. Consulter les autorités locales avant la mise au rebut.

* * * Section 7 - Manutention et entreposage * * *

Procédures de manutention

Éviter toute projection de ce matériau sur la peau et dans les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de ce produit. Laver les mains après utilisation et avant de manger. Garder hors de la portée des enfants.

Procédures d'entreposage

Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien aérée. Conserver à température et à pression atmosphérique ambiante. Entreposer à l'abri du soleil.

* * * Section 8 - Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle * * *

A: Limites d'exposition des ingrédients

Sulfate de baryum (7727-43-7)

ACGIH:	10 mg/m3 TWA
OSHA:	15 mg/m3 TWA total de poussières; 5 mg/m3 TWA fraction respirable
NIOSH:	10 mg/m3 TWA total de poussières; 5 mg/m3 TWA poussière respirable
Alberta:	10 mg/m3 TWA
Colombie-Britannique:	10 mg/m3 TWA total de poussières; 3 mg/m3 TWA fraction respirable
Manitoba:	10 mg/m3 TWA
Nouveau-Brunswick:	10 mg/m3 TWA matière particulaire ne contenant pas d'amiante et contenant < 1 % de silice cristalline
Nouvelle-Écosse:	10 mg/m3 TWA
Ontario:	10 mg/m3 TWAEV total de poussières
Québec:	10 ppm TWAEV total de poussières, ne contenant pas d'amiante et contenant < 1 % de poussière respirable de quartz; 5 ppm TWAEV poussière respirable, ne contenant pas d'amiante et contenant < 1 % de poussière respirable de quartz
Saskatchewan:	20 mg/m3 STEL 10 mg/m3 TWA

Dioxyde de titane (13463-67-7)

ACGIH:	10 mg/m3 TWA
OSHA:	15 mg/m3 TWA total de poussières
Alberta:	10 mg/m3 TWA
Colombie-Britannique:	CIRC Catégorie 2B- Cancérogène possible chez l'humain 10 mg/m3 TWA total de poussières; 3 mg/m3 TWA fraction respirable
Manitoba:	10 mg/m3 TWA
Nouveau-Brunswick:	10 mg/m3 TWA
Territoires du Nord-Ouest:	5 mg/m3 TWA masse respirable; 10 mg/m3 TWA masse totale
Nouvelle-Écosse:	10 mg/m3 TWA
Nunavut:	5 mg/m3 TWA masse respirable; 10 mg/m3 TWA masse totale
Ontario:	10 mg/m3 TWAEV total de poussières
Québec:	10 mg/m3 TWAEV total de poussières, ne contenant pas d'amiante et contenant < 1 % de silice cristalline
Saskatchewan:	20 mg/m3 STEL 10 mg/m3 TWA
Yukon:	20 mg/m3 STEL 30 mpppc TWA (concentration moyenne pondérée en fonction du temps); 10 mg/m3 TWA

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie A

ID: SAH00281

Ethylacetate (141-78-6)

ACGIH:	400 ppm TWA
OSHA:	400 ppm TWA; 1400 mg/m3 TWA
NIOSH:	400 ppm TWA; 1400 mg/m3 TWA
Alberta:	400 ppm TWA; 1440 mg/m3 TWA
Colombie-Britannique:	150 ppm TWA
Manitoba:	400 ppm TWA
Nouveau-Brunswick:	400 ppm TWA; 1440 mg/m3 TWA
Territoires du Nord-Ouest:	400 ppm TWA; 1441 mg/m3 TWA 500 ppm STEL; 1801 mg/m3 STEL
Nouvelle-Écosse:	400 ppm TWA
Nunavut:	400 ppm TWA; 1441 mg/m3 TWA 500 ppm STEL; 1801 mg/m3 STEL
Ontario:	400 ppm TWAEV; 1440 mg/m3 TWAEV
Québec:	400 ppm TWAEV; 1440 mg/m3 TWAEV
Saskatchewan:	500 ppm STEL 400 ppm TWA
Yukon:	400 ppm STEL; 1400 mg/m3 STEL 400 ppm TWA; 1400 mg/m3 TWA

Mesures d'ingénierie

Assurer le fonctionnement d'un système de ventilation avec aspiration à la source adéquat pour maintenir l'exposition du travailleur au-dessous des limites d'exposition. Un système de ventilation par aspiration à la source est suggéré pour l'utilisation, là où c'est possible, dans des espaces restreints ou fermés.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

Matériel de protection personnelle : Yeux/Visage

Porter des lunettes de sécurité avec des coques latérales.

Matériel de protection personnelle : Peau

L'emploi de gants en latex-nitrile est recommand.

Matériel de protection personnelle : Appareil respiratoire

Non nécessaire en général. Si les concentrations en suspension dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utiliser une protection respiratoire homologuée par NIOSH.

Matériel de protection personnelle : Général

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

* * * Section 9 - Caractéristiques chimiques et physiques * * *

Apparence:	Pâte blanche	Odeur:	Odeur dissolvante
Etat physique:	S.O	pH:	S.O
Tension de vapeur:	S.O	Densité de la vapeur:	> 1.0
Point d'ébullition:	S.O	Point de fusion:	S.O
Solubilité (H2O):	Insoluble	Densité:	1.60 - 2.00
Taux d'évaporation:	<1.0	COV:	19 g/L (mélange)
Coeff. octanol/eau.:	S.O	Point d'éclair:	>200° F
Méthode du point d'éclair:	CC	Limite supérieure d'inflammabilité (LSI):	S.O
Limite inférieure d'inflammabilité (LII):	S.O	Vitesse de combustion:	S.O
Inflammation spontanée:	S.O		

Propriétés supplémentaires

Les données fournies dans cette section ne doivent être utilisées qu'à des fins de maniement sûr du produit.

Prière de se reporter aux fiches signalétiques, certificats de conformité ou certificats d'analyse pour les données chimiques et physiques nécessaires à la détermination de la qualité et à des fins de formulation.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie A

ID: SAH00281

*** Section 10 - Stabilité chimique et données sur la réactivité ***

Stabilité chimique

Stable par conditions normales.

Stabilité chimique: Conditions à éviter

Ne pas laisser geler.

Incompatibilité

Ce produit peut réagir avec les acides forts, les bases et les agents d'oxydation.

Décomposition dangereuse

Des émanations et gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Lors de la décomposition, ce produit émet du monoxyde et du dioxyde de carbone, oxydes d'azote, et autres composés organiques.

Possibilité de réactions dangereuses

Ne se produira pas.

*** Section 11 - Propriétés toxicologiques ***

Effets en cas de dose aiguë

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Analyse des ingrédients - DL50/CL50

Dioxyde de titane (13463-67-7)

DL50 orale rat >10000 mg/kg

Ethylacetate (141-78-6)

DL50 orale rat 5620 mg/kg; DL50 peau lapin >20 mL/kg; DL50 peau lapin >18000 mg/kg

4-Nonylphenol, embranché (84852-15-3)

DL50 orale rat 580 mg/kg; DL50 peau lapin 2031 mg/kg

Cancérogénicité

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Cancérogénicité des ingrédients

Dioxyde de titane (13463-67-7)

ACGIH:	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
NIOSH:	cancérogène professionnel potentiel
IARC:	Monographie 93 [en préparation]; Monographie 47 [1989] (Groupe 2B (éventuellement cancérigène pour les êtres humains))

Sensibilisation

Aucune information disponible pour le produit.

*** Section 12 - Données écologiques ***

Ecotoxicité

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Analyse des ingrédients - Ecotoxicité

Ethylacetate (141-78-6)

Essai et Espèces		Conditions
96 x heures, CL50 tête-de-boule (<i>Pimephales promelas</i>)	220-250 mg/l	[essai écoulement continu]
96 x heures, CL50 <i>Oncorhynchus mykiss</i>	484 mg/l	[essai écoulement continu]
96 x heures, CL50 <i>Oncorhynchus mykiss</i>	352-500 mg/l	[essai semi-statique]
48 x heures, CE50 <i>Desmodesmus subspicatus</i>	3300 mg/L	
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	560 mg/l	[essai statique]

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie A

ID: SAH00281

4-Nonylphenol, embranché (84852-15-3)

Essai et Espèces		Conditions
96 x heures, CL50 tête-de-boule (<i>Pimephales promelas</i>)	0.135 mg/l	[essai écoulement continu]
96 x heures, CL50 Crapet arlequin (<i>Lepomis macrochirus</i>)	0.1351 mg/l	[essai écoulement continu]
96 x heures, CE50 Pseudokirchneriella subcapitata	0.36 - 0.48 mg/l	[essai statique]
72 x heures, CE50 Pseudokirchneriella subcapitata	0.16 - 0.72 mg/l	[essai statique]
72 x heures, CE50 Desmodesmus subspicatus	1.3 mg/L	
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	0.14 mg/L	

*** Section 13 - Élimination des résidus ***

Description des résidus et numéros EPA (É.-U.)

A: Informations générales sur les produits

Aucune information supplémentaire disponible.

B: Numéros EPA (É.-U.) des résidu des ingrédients

Ethylacetate (141-78-6)

RCRA: Numéro de déchet U112 (Déchet inflammable)

Instructions relatives à l'élimination des résidus

Les déchets doivent être maniés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales. Consulter les autorités avant la mise au rebut.

Voir Section 7 pour les Procédures de manutention. Voir la section 8 pour des informations sur l'équipement de protection individuelle recommandé.

*** Section 14 - Renseignements relatifs au transport ***

Règlements internationaux relatifs au transport

Non réglementé parmi les marchandises dangereuses.

*** Section 15 - Données réglementaires ***

Règlements fédéraux des États-Unis

A: Informations générales sur les produits

Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (*Toxic Substance Control Act* - E.U.) de l'EPA (*Environmental Protection Agency* - E.U.). Tous les composants de ce produit figurent, ou sont exempts de la liste intérieure des substances à moins d'indication contraire.

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Cette matière contient un ou plusieurs des produits chimiques requis pour être identifiée selon la Section 302 (40 CFR 355 Annexe A) de SARA, la Section 313 (40 CFR 372.65) de SARA et/ou CERCLA (40 CFR 302.4).

Ethylacetate (141-78-6)

CERCLA: 5000 Quantité finale à déclarer (RQ) lb; 2270 Quantité finale à déclarer (RQ) kg

Règlements des États des États-Unis

A: Informations générales sur les produits

Des réglementations d'autres États ou entités peuvent s'appliquer. Vérifier les prescriptions des différents États.

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - États des États-Unis

Les composants suivants sont inscrits sur une ou plusieurs listes de substances dangereuses des états suivants:

Ingrédient	No CAS	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Sulfate de baryum	7727-43-7	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Dioxyde de titane	13463-67-7	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Ethylacetate	141-78-6	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie A

ID: SAH00281

Informations SIMDUT

A: Informations générales sur les produits



B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (Canada)

Les composants suivants sont identifiés dans la liste de divulgation des ingrédients de la Loi canadienne sur les produits dangereux:

Ingrédient	No CAS #	Concentration minimale
Ethylacetate	141-78-6	1 %

Informations réglementaires supplémentaires

A: Informations générales sur les produits

Le(s) fournisseur(s) d'élément(s) protégé(s) par des droits de propriété intellectuelle déclare(nt) que ces éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (. *Toxic Substance Control Act* - E.U.).

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires

Ingrédient	No CAS #	TSCA	CAN	EEC
Sulfate de baryum	7727-43-7	Oui	DSL	EINECS
Résine époxy	25085-99-8	Oui	DSL	Non
Dibenzoate de glycol de Dipropylene	27138-31-4	Oui	DSL	EINECS
Dioxyde de titane	13463-67-7	Oui	DSL	EINECS
Ethylacetate	141-78-6	Oui	DSL	EINECS
4-Nonylphenol, embranché	84852-15-3	Oui	DSL	EINECS

* * * Section 16 - Renseignements divers * * *

Référence

O1-1952-04

Renseignements divers

Un soin raisonnable a été apporté à la préparation de cette information, mais le fabricant n'accorde aucune garantie de qualité marchande ou autre, ni explicite, ni implicite, concernant cette information. Le fabricant n'avance pas quoi que ce soit et ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de dommages directs, indirects ou accessoires liés à l'emploi de ce produit. L'information présente est donnée de bonne foi et est considérée comme exacte lors de la date d'entrée en vigueur indiquée. Il revient à l'acheteur, et à lui seul, de vérifier que ses activités soient en conformité avec les dispositions législatives, réglementaires et administratives, qu'elles soient de nature fédérale, nationale, provinciale, locale ou autre.

Légende/Abréviations

S.O. / N.D. = sans objet / non-disponible (N/A dans la version anglaise). ACGIH = *American Conference of Governmental Industrial Hygienists* - E.U. (conférence américaine des experts gouvernementaux de l'hygiène du travail). NFPA = *National Fire Protection Association* - E.U. (association nationale de protection contre le feu). EPA = *Environmental Protection Agency* - E.U. (agence de protection de l'environnement du gouvernement fédéral des E.U.); TSCA = *Toxic Substance Control Act* (loi sur le contrôle des substances toxiques); ACGIH = *American Conference of Governmental Industrial Hygienists* - E.U. (conférence américaine des experts gouvernementaux de l'hygiène du travail); CIRC = Centre international de recherche sur le cancer (IARC, *International Agency for Research on Cancer* en anglais.); NIOSH = *National Institute of Occupational Safety and Health* - E.U. (institut national de sécurité et de santé professionnelles); NTP = *National Toxicology Program* - E.U. (programme toxicologique national); OSHA = *Occupational Safety and Health Administration* - E.U. (administration de sécurité et de santé professionnelles). NJTSR = *New Jersey Trade Secret Registry* - E.U. (registre des secrets commerciaux du New Jersey).

Personne à contacter: Product Safety Specialist

Téléphone: 1-954-246-8888

Fin de la fiche signalétique SAH00281



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie B

ID: SAH00282

*** Section 1 - Identification du produit chimique et de la société ***

Nom du produit: Planicrete W - Partie B

Usage du produit

Composé d'encollage flexible

Renseignements sur le fabricant

É.-U. et Puerto Rico

MAPEI

1144 East Newport Center Drive

Deerfield Beach, FL 33442

Téléphone : 1-954-246-8888

Canada

MAPEI

2900 Francis-Hughes Avenue

Laval, QC H7L 3J5

Téléphone: 1-450-662-1212

EN CAS D'URGENCE D'ORDRE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPLOSION, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, VEUILLEZ COMPOSER LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE SUIVANTS :

Numéros de téléphone d'urgence (24 heures sur 24):

(É.-U) CHEMTREC 1-800-424-9300

(Canada) CANUTEC 1-631-996-6666

*** Section 2 - Identification des dangers ***

Description générale des risques

Ce produit a été évalué en utilisant le critère spécifié dans la norme 29CFR 1910.1200 (.Hazard Communication Standard - E.U. ; norme de communication des risques). Le liquide et les vapeurs sont inflammables. Provoque des brûlures à la peau, aux yeux, et au système respiratoire.

Énoncé des risques

DANGER! CORROSIF. LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. Provoque des brûlures à la peau, aux yeux, et au système respiratoire. Vapeur néfaste. Peut être nocif ou fatal si avalé. Porter des gants appropriés, protection pour les yeux et le visage, et protection respiratoire. Garder hors de la portée des enfants.

Effets éventuels sur la santé : Yeux

Ce produit est particulièrement irritant pour les yeux et peut causer des brûlures aux yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée.

Effets potentiels sur la santé: Peau

Ce produit peut gravement irriter la peau et causer des brûlures. Le contact prolongé avec ce produit peut causer des réactions de sensibilisation allergique cutanée.

Effets potentiels sur la santé: Ingestion

L'ingestion peut entraîner une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur la santé: Inhalation

Ce produit est particulièrement irritant pour le système respiratoire et peut causer des brûlures. L'inhalation excessive de ce matériau entraîne le mal de tête, le vertige, la nausée et l'incoordination.

Troubles de santé susceptibles de s'aggraver suite à une exposition

Hypersensibilité au produit, allergies, et affections cutanées ou respiratoires

Effets potentiels sur l'environnement

Aucune information disponible pour le produit.

Classements HMIS: Santé: 3 Incendie: 3 Réactivité: 0 Prot. Indiv.: Lunettes de sécurité, gants, tablier synthétique, respirateur de NIOSH si aéroporté les concentrations dépassent des limites d'exposition

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie B

ID: SAH00282

*** Section 3 - Composition / Information sur les ingrédients ***

No CAS #	Ingrédient	Pourcentage
2855-13-2	Diamine d'Isophorone	30-60
108-88-3	Toluène	15-40
90-72-2	2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol	7-13

*** Section 4 - Premiers soins ***

Premiers soins : Yeux

Laver immédiatement les yeux à grande eau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Premiers soins : Peau

Nettoyer à grande eau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Premiers soins : Ingestion

Rincer la bouche à l'eau. Obtenir des soins ou des conseils médicaux.

Premiers soins : Inhalation

Emmener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Premiers soins : Notes à l'intention du médecin

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

*** Section 5 - Mesures de lutte contre le feu ***

Risques généraux d'incendie

Voir Section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

Risque d'incendie et d'explosion extrêmement dangereux. Les vapeurs peuvent s'enflammer avec une flamme, des étincelles ou le contact avec toute surface chaude (ampoule électrique ou tuyaux à vapeur) dans des conditions atmosphériques normales. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer sur le sol en direction de sources d'inflammation plus éloignées avant de provoquer un retour de flamme.

Produits dangereux résultant de la combustion

Des gaz ou des émanations irritants et toxiques peuvent être dégagés pendant un incendie. Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde et du dioxyde de carbone, et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible.

Moyens d'extinction

Produit chimique sec (de préférence), mousse, eau.

Matériel d'extinction du feu / Instructions

Porter un appareil de respiration autonome avec un masque complet en mode de demande de pression positive lors de la lutte contre les incendies.

Classement des dangers selon la NFPA: Santé: 3 Incendie: 3 Réactivité: 0

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

*** Section 6 - Procédures en cas de déversement ***

Précautions individuelles

Éliminer les sources d'inflammation tels que les sources d'étincelles électriques, statiques ou dues aux frottements.

Procédures de confinement

Contenir le matériau rejet.

Précautions pour l'environnement

Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement.

Procédures de nettoyage

Tenter de récupérer le produit libéré, si cela est possible. Laver minutieusement la zone avec de l'eau après qu'une matière se soit renversée ou après un nettoyage suite à une fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Garder hors de la portée des enfants.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie B

ID: SAH00282

Procédures d'évacuation

Isoler la zone. Tenir le personnel inutile éloigné.

Procédures spéciales

Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage.

* * * Section 7 - Manutention et entreposage * * *

Procédures de manutention

Garder ce produit à l'écart de la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Utiliser seulement dans les endroits bien aérés. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de ce produit. Éviter toute projection de ce matériau sur la peau et dans les yeux. Garder hors de la portée des enfants.

Procédures d'entreposage

Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien aérée. Garder le récipient hermétiquement fermé.

* * * Section 8 - Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle * * *

A: Limites d'exposition des ingrédients

Toluène (108-88-3)

ACGIH:	20 ppm TWA
OSHA:	200 ppm TWA 300 ppm Ceiling
NIOSH:	100 ppm TWA; 375 mg/m ³ TWA 150 ppm STEL; 560 mg/m ³ STEL
Alberta:	50 ppm TWA; 188 mg/m ³ TWA La substance peut être aisément absorbée par la peau intacte
Colombie-Britannique:	Effet reproducteur défavorable 20 ppm TWA
Manitoba:	20 ppm TWA
Nouveau-Brunswick:	50 ppm TWA; 188 mg/m ³ TWA peau - potentiel pour absorption par voies cutanées
Territoires du Nord-Ouest:	100 ppm TWA; 375 mg/m ³ TWA 150 ppm STEL; 560 mg/m ³ STEL Notation de peau
Nouvelle-Écosse:	20 ppm TWA
Nunavut:	100 ppm TWA; 375 mg/m ³ TWA 150 ppm STEL; 560 mg/m ³ STEL Notation de peau
Ontario:	20 ppm TWAEV
Québec:	50 ppm TWAEV; 188 mg/m ³ TWAEV Désignation de peau
Saskatchewan:	60 ppm STEL 50 ppm TWA
Yukon:	Notation de peau 150 ppm STEL; 560 mg/m ³ STEL 100 ppm TWA; 375 mg/m ³ TWA

Mesures d'ingénierie

Utiliser une ventilation avec apport d'air neuf.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

Matériel de protection personnelle : Yeux/Visage

Porter des lunettes de sécurité avec des coques latérales.

Matériel de protection personnelle : Peau

L'emploi de gants en latex-nitrile est recommandé.

Matériel de protection personnelle : Appareil respiratoire

Si les concentrations en suspension dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utiliser une protection respiratoire homologuée par NIOSH.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie B

ID: SAH00282

Matériel de protection personnelle : Général

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

*** Section 9 - Caractéristiques chimiques et physiques ***

Apparence:	Liquide ambre	Odeur:	Odeur d'amine
Etat physique:	Liquide	pH:	S.O
Tension de vapeur:	30	Densité de la vapeur:	>1.0
Point d'ébullition:	41° F (5° C)	Point de fusion:	S.O
Solubilité (H2O):	Insoluble	Densité:	1.00 - 1.30
Taux d'évaporation:	<1.0	COV:	19 g/L (mélange)
Coeff. octanol/eau.:	S.O	Point d'éclair:	57° F
Méthode du point d'éclair:	TAG-CC	Limite supérieure d'inflammabilité (LSI):	S.O
Limite inférieure d'inflammabilité (LII):	S.O	Vitesse de combustion:	S.O
Inflammation spontanée:	S.O		

*** Section 10 - Stabilité chimique et données sur la réactivité ***

Stabilité chimique

Ceci est un produit stable.

Stabilité chimique: Conditions à éviter

Garder à distance de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. éliminer les sources d'inflammation.

Incompatibilité

Ce produit peut réagir avec les acides forts, les bases et les agents d'oxydation.

Décomposition dangereuse

Des émanations et gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Lors de la décomposition, ce produit émet du monoxyde et du dioxyde de carbone, oxydes d'azote, et autres composés organiques.

Possibilité de réactions dangereuses

Ne se produira pas.

*** Section 11 - Propriétés toxicologiques ***

Effets en cas de dose aiguë

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Analyse des ingrédients - DL50/CL50

Diamine d'Isophorone (2855-13-2)

DL50 orale rat 1030 mg/kg

Toluène (108-88-3)

CL50 inhalation rat: 12.5 mg/L 4 h; CL50 inhalation rat: >26700 ppm 1 h; DL50 orale rat: 636 mg/kg; DL50 peau lapin: 8390 mg/kg; DL50 peau rat: 12124 mg/kg

2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol (90-72-2)

DL50 orale rat: 1000 mg/kg; DL50 peau rat: 1280 mg/kg

Cancérogénicité

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Cancérogénicité des ingrédients

Toluène (108-88-3)

ACGIH:	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
IARC:	Monographie 71 [1999]; Monographie 47 [1989] (Groupe 3 (non classifiable))

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie B

ID: SAH00282

Sensibilisation

Aucune information disponible pour le produit.

* * * Section 12 - Données écologiques * * *

Ecotoxicité

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Analyse des ingrédients - Ecotoxicité

Diamine d'Isophorone (2855-13-2)

Essai et Espèces		Conditions
96 x heures, CL50 <i>Leuciscus idus</i>	110 mg/l	[essai semi-statique]
72 x heures, CE50 <i>Desmodesmus subspicatus</i>	37 mg/L	
24 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	42 mg/L	
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	14.6 - 21.5 mg/l	[essai semi-statique]

Toluène (108-88-3)

Essai et Espèces		Conditions
96 x heures, CL50 tête-de-boule (<i>Pimephales promelas</i>)	15.22-19.05 mg/L	[essai écoulement continu] 1 jour d'âge
96 x heures, CL50 tête-de-boule (<i>Pimephales promelas</i>)	12.6 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CL50 <i>Oncorhynchus mykiss</i>	5.89-7.81 mg/l	[essai écoulement continu]
96 x heures, CL50 <i>Oncorhynchus mykiss</i>	14.1-17.16 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CL50 <i>Oncorhynchus mykiss</i>	5.8 mg/l	[essai semi-statique]
96 x heures, CL50 Crapet arlequin (<i>Lepomis macrochirus</i>)	11.0-15.0 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CL50 <i>Oryzias latipes</i>	54 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CL50 Guppy (<i>Poecilia reticulata</i>)	28.2 mg/l	[essai semi-statique]
96 x heures, CL50 Guppy (<i>Poecilia reticulata</i>)	50.87-70.34 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CE50 <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	>433 mg/L	
72 x heures, CE50 <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	12.5 mg/l	[essai statique]
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	5.46 - 9.83 mg/l	[essai statique]
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	11.5 mg/L	

* * * Section 13 - Élimination des résidus * * *

Description des résidus et numéros EPA (É.-U.)

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Numéros EPA (É.-U.) des résidu des ingrédients

Toluène (108-88-3)

RCRA: numéro de déchet U220

Instructions relatives à l'élimination des résidus

Les déchets doivent être maniés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales. Consulter les autorités avant la mise au rebut.

Voir Section 7 pour les Procédures de manutention. Voir la section 8 pour des informations sur l'équipement de protection individuelle recommandé.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie B

ID: SAH00282

*** Section 14 - Renseignements relatifs au transport ***

Renseignements liés au DOT (É.-U.)

Appellation réglementaire: Adhesives

Numéro O.N.U. / N.A #: UN1133 Classe de risques: 3 Groupe d'emballage: II

Information IATA

Appellation réglementaire: Adhesives

UN #: UN1133 Classe de risques: 3 Groupe d'emballage: II

Informations TMD

Appellation réglementaire: Adhesives

Numéro O.N.U. / N.A #: UN1133 Classe de risques: 3 Groupe d'emballage: II

*** Section 15 - Données réglementaires ***

Règlements fédéraux des États-Unis

A: Informations générales sur les produits

Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (. *Toxic Substance Control Act* - E.U.) de l'EPA (. *Environmental Protection Agency* - E.U.). Tous les composants de ce produit figurent, ou sont exempts de la liste intérieure des substances à moins d'indication contraire.

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Cette matière contient un ou plusieurs des produits chimiques requis pour être identifiée selon la Section 302 (40 CFR 355 Annexe A) de SARA, la Section 313 (40 CFR 372.65) de SARA et/ou CERCLA (40 CFR 302.4).

Toluène (108-88-3)

SARA 313:	1.0 % concentration de de minimus
CERCLA:	1000 Quantité finale à déclarer (RQ) lb; 454 Quantité finale à déclarer (RQ) kg

Règlements des États des États-Unis

A: Informations générales sur les produits

Des réglementations d'autres États ou entités peuvent s'appliquer. Vérifier les prescriptions des différents États.

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - États des États-Unis

Les composants suivants sont inscrits sur une ou plusieurs listes de substances dangereuses des états suivants:

Ingrédient	No CAS	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Diamine d'Isophorone	2855-13-2	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Toluène	108-88-3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

La California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) prescrit l'énoncé (les énoncés) suivant(s):

AVERTISSEMENT! Ce produit contient un produit chimique connu dans l'état de Californie comme provoquant des effets sur la reproduction et le développement.

Informations SIMDUT

A: Informations générales sur les produits



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Planicrete W - Partie B

ID: SAH00282

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (Canada)

Les composants suivants sont identifiés dans la liste de divulgation des ingrédients de la Loi canadienne sur les produits dangereux:

Ingrédient	No CAS #	Concentration minimale
Diamine d'Isophorone	2855-13-2	1 %
Toluène	108-88-3	1 %

Informations réglementaires supplémentaires

A: Informations générales sur les produits

Le(s) fournisseur(s) d'élément(s) protégé(s) par des droits de propriété intellectuelle déclare(nt) que ces éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (. *Toxic Substance Control Act* - E.U.).

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires

Ingrédient	No CAS #	TSCA	CAN	EEC
Diamine d'Isophorone	2855-13-2	Oui	DSL	EINECS
Toluène	108-88-3	Oui	DSL	EINECS
2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Oui	DSL	EINECS

* * * Section 16 - Renseignements divers * * *

Référence

O1-1953-01

Renseignements divers

Un soin raisonnable a été apporté à la préparation de cette information, mais le fabricant n'accorde aucune garantie de qualité marchande ou autre, ni explicite, ni implicite, concernant cette information. Le fabricant n'avance pas quoi que ce soit et ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de dommages directs, indirects ou accessoires liés à l'emploi de ce produit. L'information présente est donnée de bonne foi et est considérée comme exacte lors de la date d'entrée en vigueur indiquée. Il revient à l'acheteur, et à lui seul, de vérifier que ses activités soient en conformité avec les dispositions législatives, réglementaires et administratives, qu'elles soient de nature fédérale, nationale, provinciale, locale ou autre.

Légende/Abréviations

S.O. / N.D. = sans objet / non-disponible (N/A dans la version anglaise). VLB=Valeurs Limites Biologiques TLV = . *Threshold Limit Value* (concentration maximale admissible). NFPA = . *National Fire Protection Association* - E.U. (association nationale de protection contre le feu). HMIS = . *Hazardous Material Information System* - E.U. (système d'information relatif aux matériaux dangereux). CFR = . *Code of Federal Regulations* (code des réglementations fédérales des E.U.). EPA = . *Environmental Protection Agency* - E.U. (agence de protection de l'environnement du gouvernement fédéral des E.U.) ; TSCA = . *Toxic Substance Control Act* (loi sur le contrôle des substances toxiques) ; ACGIH = . *American Conference of Governmental Industrial Hygienists* - E.U. (conférence américaine des experts gouvernementaux de l'hygiène du travail) ; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer (IARC, . *International Agency for Research on Cancer* en anglais.) ; NIOSH = . *National Institute of Occupational Safety and Health* - E.U. (institut national de sécurité et de santé professionnelles) ; NTP = . *National Toxicology Program* - E.U. (programme toxicologique national) ; OSHA = . *Occupational Safety and Health Administration* - E.U. (administration de sécurité et de santé professionnelles). NJTSR = . *New Jersey Trade Secret Registry* - E.U. (registre des secrets commerciaux du New Jersey).

Personne à contacter: Product Safety Specialist

Téléphone: 1-954-246-8888

Fin de la fiche signalétique SAH00282